

# Département de philosophie

## Guide de l'étudiant 2011-2012

Université   
de Montréal

Faculté des arts et des sciences  
Département de philosophie



Le *Guide de l'étudiant 2011-2012* est une réalisation du Département de philosophie de l'Université de Montréal. Nous tenons à remercier les étudiants qui ont apporté leur collaboration à la rédaction de ce guide : Caroline Allard, Éric Côté, Annie Ferland, Philippe Galand, Marc Lemire, Pascale Quiviger et Yvan Tétreault.

**Dans cette publication, la forme masculine est employée pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.**

# Table des matières

---

## Sommaire

Mot du directeur .....	5
Le département .....	6
Bref historique .....	6
Localisation .....	6
Les professeurs et le personnel .....	7
Fonctionnement administratif.....	9
Équipes de recherche .....	10
Publications du Département.....	11
Le Département dans la structure de la FAS .....	11
Les secteurs de la FAS.....	12
Les programmes .....	13
Les objectifs .....	13
Les quatre axes .....	13
Les programmes du premier cycle (spécialisé, majeure, mineure).....	13
À propos du choix de cours .....	14
Exemple de cheminement de l'étudiant .....	15
Les cycles supérieurs .....	16
À propos de l'apprentissage des langues en philosophie .....	16
Le règlement pédagogique de la FAS .....	17
À propos de la remise des travaux .....	19
À propos des plans de cours.....	19
Programme de mentorat.....	19
La vie étudiante .....	20
ADÉPUM .....	20
Évaluation de l'enseignement .....	21
Financement étudiant .....	22
Premier cycle .....	22
Cycles supérieurs .....	23
Un emploi au Département.....	25

Étudier à l'étranger.....	25
Services aux étudiants.....	26
Autres services.....	30
Organismes étudiants.....	31
Ressources supplémentaires.....	32
Accès aux outils informatiques.....	32
La bibliothèque.....	33
Varia.....	37
La Société de philosophie du Québec.....	37
L'Association canadienne de philosophie (ACP).....	37
Calendrier universitaire du premier cycle.....	38
Automne 2011.....	38
Hiver 2012.....	38
Plan du campus.....	39
Horaire des cours.....	40
Automne 2011.....	40
Hiver 2012.....	41
Questionnaire d'appréciation du <i>Guide</i> .....	42

# Mot du directeur

---

Ce petit guide réunit des informations, d'ordre pratique avant tout, sur les études au Département de philosophie de l'Université de Montréal.

Il est destiné à tous ceux qu'intéressent les programmes de ce Département, spécialement les nouveaux étudiants, déjà inscrits à l'un d'entre eux ou qui envisagent de s'y inscrire. Il souhaite remédier à la difficulté que représente, pour eux, la dispersion d'une documentation malaisée d'accès sinon fragmentaire. Il répond ainsi à un besoin croissant : celui d'avoir commodément, sous la main, toutes les informations de première utilité et, pour le reste, les « bonnes adresses » où frapper afin de parfaire ces informations. Pour répondre à pareil besoin, identifier les questions qui se posent au nouvel inscrit à un programme de philosophie, rechercher les éléments susceptibles de satisfaire ses interrogations, bref, pour rédiger le guide que je présente ici, les professeurs du Département ont pu compter sur l'expérience irremplaçable de leurs propres étudiants et sur leur très étroite collaboration. Je me plais à souligner avec gratitude cette contribution, sans laquelle l'initiative n'eût jamais concrètement abouti. Et je forme le vœu qu'elle puisse, à l'avenir, servir au perfectionnement de l'outil qu'ont élaboré ses premiers artisans.

Daniel Dumouchel  
**Directeur**

# Le département

---

## Bref historique

L'existence d'une Faculté de philosophie à l'Université de Montréal remonte à 1921. À partir de 1942, l'Institut d'études médiévales, puis l'Institut de psychologie se trouvèrent affiliés à la Faculté de philosophie. Comme entité distincte à l'intérieur de cette Faculté, le Département de philosophie fit son apparition en 1967, au moment où Vianney Décarie en assumait la direction.

Puis le Département de philosophie devint partie intégrante de la Faculté des arts et des sciences lors de sa création en 1972. À cette époque, le Département comptait dix-huit professeurs de carrière. Les programmes offerts comportaient, comme aujourd'hui, au premier cycle : le baccalauréat spécialisé, la majeure et la mineure ; aux cycles supérieurs : la maîtrise et le doctorat. Sur le plan des orientations théoriques, le Département s'est progressivement ouvert aux principaux courants de la philosophie contemporaine, tout en maintenant une contribution jugée essentielle en histoire de la philosophie.

C'est dans cette ligne que se sont opérés les développements qui menèrent à la situation actuelle. Depuis l'intégration à la Faculté des arts et des sciences, les professeurs Venant Cauchy, Jean-Paul Audet, Bertrand Rioux, François Duchesneau, Richard Bodéüs, François Lepage, Claude Piché et Daniel Dumouchel se sont succédés à la direction du Département.

## Localisation

Le Département de philosophie se situe aux troisième et quatrième étages du 2910, boulevard Édouard-Montpetit (communément appelé « Stone Castle »).

Pour identifier l'emplacement des locaux, consultez le plan, p. 39.

Téléphone : 343-6464

Télécopieur : 343-7899

Courrier électronique : [information@philo.umontreal.ca](mailto:information@philo.umontreal.ca)

Internet : <http://www.philo.umontreal.ca>

## Les professeurs et le personnel

### Directeur

Daniel Dumouchel

### Responsable du premier cycle

Ryoa Chung

### Responsable des cycles supérieurs

Frédéric Bouchard

### Professeurs titulaires

(Habituellement, un professeur est d'abord engagé comme *adjoint*. Il devient *agrégé* après cinq ou six ans, puis *titulaire*, au terme de sa sixième année d'agrégation)

Bodéüs, Richard	[philosophie grecque] app. 24, local 417, 343-2054
Dorion, Louis-André	[philosophie grecque] app. 19, local 320, 343-6020
Duchesneau, François	[Descartes, Leibniz, Locke, philosophie de la biologie] app. 19, local 322, 343-7373
Dumouchel, Daniel	[philosophie moderne, esthétique] app. 19, local 321, 343-6484
Gauthier, Yvon	[épistémologie des mathématiques et de la physique, logique] app. 22, local 406, 343-6473
Grondin, Jean	[philosophie allemande, classique et contemporaine, herméneutique, histoire de la métaphysique] app. 25, local 420, 343-7036
Laurier, Daniel	[philosophie du langage, philosophie de l'esprit] app. 24, local 416, 343-6028
Lepage, François	[logique] app. 25, local 421, 343-6008
Marquis, Jean-Pierre	[épistémologie, philosophie des sciences, logique] app. 20, local 429, 343-2029
Piché, Claude	[philosophie allemande, phénoménologie] app. 23, local 412, 343-7693
Seymour, Michel	[philosophie anglo-américaine, philosophie analytique] app. 21, local 400, 343-5933
Tappolet, Christine	Chaire de recherche du Canada en éthique et métaéthique [éthique, métaéthique, psychologie morale, philosophie des émotions] app. 18, local 317, 343-7666
Weinstock, Daniel	Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique [éthique, philosophie politique, philosophie de l'action] app. 18, local 316, 343-7345

## Professeurs agrégés

Bergo, Bettina	[philosophie continentale] app. 20, local 427, 343-7670
Chung, Ryoa	[éthique, philosophie politique, éthique des relations internationales] app. 18, local 318, 343-7523
Ghiglione, Anna	[philosophie orientale] app. 20, local 430, 343-6827
Liapis, Vayos	[langue et littérature grecques] Bureau 515-50, 3744 Jean-Brillant, 343-5944
Macdonald, Iain	[phénoménologie, philosophie continentale contemporaine] app. 18, local 319, 343-5817
Nadeau, Christian	[histoire de la philosophie politique, philosophie du droit] app. 21, local 401, 343-6960

## Professeurs adjoints

Bouchard, Frédéric	[philosophie de la biologie, philosophie des sciences] app. 21, local 402, 343-6848
Dietsch, Peter	[philosophie de l'économie, philosophie politique, éthique] app. 20, local 428, 343-6482
Piché, David	[philosophie médiévale] app. 22, local 408, 343-6111, poste 1355

## Professeur associé

Lagueux, Maurice (U. de Montréal)

## Professeurs émérites

Lacoste, Paul et Leblanc, Charles

## Personnel administratif (app. 23)

Brunetti, Valérie (Technicienne en administration)	Local 414, 343-6111, poste 1341
Delisle, Pierrette (Technicienne en gestion des dossiers étudiants)	local 413, 343-6111, poste 1340
Marc-André Dubée (Adjoint au directeur)	local 411, 343-6073
Fiset, Eve (Technicienne en gestion des dossiers étudiants)	local 409, 343-6464
Gendron, Lucille (Technicienne en coordination de travail de bureau)	local 410, 343-7693

## Conciergerie (qui relève de la Direction des immeubles)

Vincente Mancera 343-6996

## Fonctionnement administratif

### **Le directeur**

Le mandat du directeur du Département est de quatre ans. Sous l'autorité du doyen de la Faculté des arts et des sciences, le directeur est responsable de l'organisation et de l'administration de son Département.

### **L'assemblée départementale**

L'assemblée départementale se compose de tous les professeurs du Département et de sept étudiants élus. Les étudiants sont membres à part entière de l'assemblée. Ils n'ont cependant pas droit de vote sur les questions qui concernent la carrière des professeurs et des chercheurs. Une des fonctions importantes de l'assemblée départementale est d'adopter, après avoir consulté le comité des études, les règlements pédagogiques et les programmes de premier cycle et d'études supérieures.

### **Les comités du Département**

#### *Le comité des études*

Le comité des études, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département), de quatre professeurs (dont le responsable des études de premier cycle et celui des études supérieures) et de quatre étudiants du Département (renouvelés chaque année) représentant les trois cycles d'études.

Les principales tâches du comité des études sont de préparer les réformes des programmes au premier cycle et aux études supérieures, et de mettre au point des modifications aux règlements et aux politiques du Département.

Le comité des études fait rapport à l'assemblée départementale.

#### *Le comité des études supérieures*

Le comité des études supérieures, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département) et de quatre professeurs (dont le responsable des études supérieures).

Le comité des études supérieures étudie et approuve les projets de recherche soumis par les étudiants des deuxième et troisième cycles et constitue les jurys pour l'examen général de doctorat et le séminaire de recherche.

#### *Le comité de nomination et d'évaluation*

Le comité de nomination et d'évaluation, dont le mandat est de deux ans, se compose d'un président (qui est d'office le directeur du Département) et de cinq professeurs.

Le comité de nomination et d'évaluation étudie les candidatures soumises à l'occasion de l'ouverture d'un poste de professeur et les dossiers des professeurs en vue de renouvellement d'engagement, de promotion et de permanence.

#### *Le responsable de la bibliothèque*

Ce responsable, dont le mandat est de deux ans, a pour mission de veiller à ce que la bibliothèque acquière les ouvrages jugés indispensables. Il transmet au Service des acquisitions de la bibliothèque des lettres et sciences humaines les suggestions d'achats présentées par les professeurs et les étudiants.

#### **Responsables du premier cycle et des études supérieures**

Nommés par le directeur du Département, les responsables du premier cycle et des études supérieures veillent de concert avec lui au bon fonctionnement des programmes du Département.

#### *Responsable du premier cycle*

Le responsable du premier cycle joue le rôle de conseiller pédagogique auprès des étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé, à la majeure ou à la mineure en philosophie. À ce titre, il travaille en étroite collaboration avec la technicienne en gestion des dossiers étudiants, et s'occupe notamment de l'accueil des étudiants et des choix de cours lors de l'inscription. Il détermine dans certains cas les équivalences de cours que peuvent obtenir les étudiants qui ont déjà suivi des cours au niveau universitaire. Le responsable du premier cycle est aussi la personne à laquelle les étudiants peuvent s'adresser, par l'intermédiaire de la technicienne en gestion des dossiers étudiants, pour soumettre tout autre problème particulier. Il siège d'office au comité des études.

#### *Responsable des cycles supérieurs*

Le responsable des cycles supérieurs veille à l'accueil des étudiants de maîtrise et de doctorat, supervise le processus d'inscription, conseille les étudiants dans leur choix de cours, fixe le contenu des propédeutiques. Il siège d'office au comité des études et à celui des études supérieures.

### **Équipes de recherche**

En plus des recherches individuelles poursuivies par chacun des professeurs du Département, il y a les travaux effectués dans le cadre d'équipes de recherche interuniversitaires subventionnées. Actuellement, le Département compte deux équipes de recherche FQRSC, l'une dont Claude Piché est le responsable : « Kant et le problème de la liberté dans l'idéalisme allemand », l'autre dont Daniel Weinstock est le chercheur principal : « Nouveaux développements en théorie démocratique : vers une approche intégrée ».

Par ailleurs, certains professeurs du Département font partie d'équipes de recherche FQRSC ou CRSH dont la responsabilité administrative est assurée par des professeurs d'autres universités. C'est le cas de D. Dumouchel, membre de l'équipe « Archéologie de la modernité : réseaux, savoir et figures de la République des Lettres (XVe-XVIIIe) » et de D. Weinstock, membre des équipes de recherche « The Liberative Democracy : Theory and Practice », « Democracy, Ethics and Genomics », « Immigration et

métropoles, volet : citoyenneté, culture et climat social » et également membre du groupe de recherche sur les services intégrés pour les personnes âgées.

## Publications du Département

Les *Cahiers du département* sont des prépublications où les professeurs, les conférenciers et les chercheurs postdoctoraux présentent des versions préliminaires de textes destinés à être publiés dans des revues spécialisées.

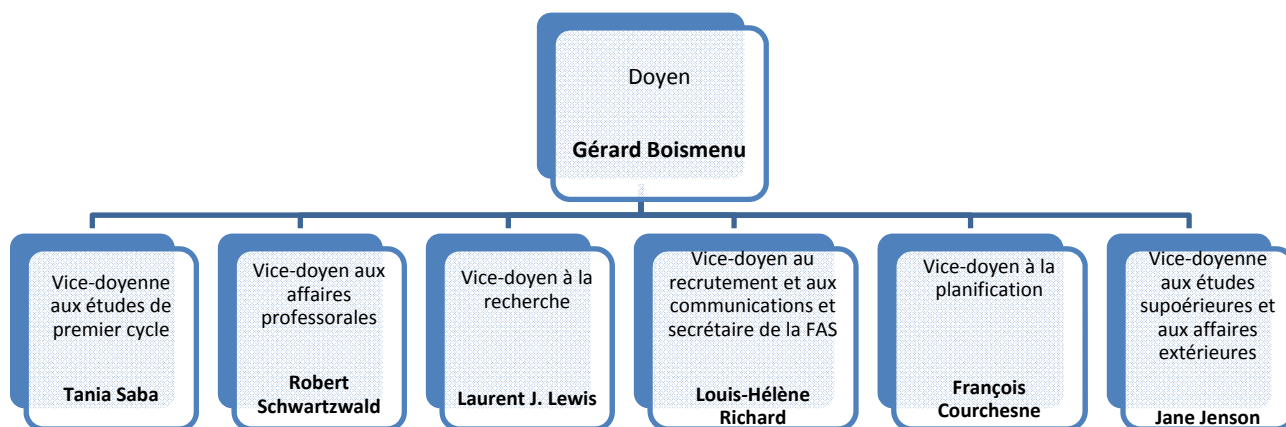
Publié annuellement, le *Rapport d'activités* du Département brosse un tableau complet de l'enseignement dispensé et des recherches poursuivies au Département. On y trouve, entre autres, la liste des publications des professeurs, les bourses obtenues par les étudiants, les subventions de recherche accordées aux professeurs, la liste des diplômés de maîtrise et de doctorat, etc. Un exemplaire du *Rapport d'activités* est remis à l'association étudiante pour consultation. Le rapport est également disponible sur le site WEB.

## Le Département dans la structure de la FAS

Le Département de philosophie est l'un des départements de la Faculté des arts et des sciences et son fonctionnement administratif et pédagogique s'intègre à la structure de cette Faculté.

Sous l'autorité des corps universitaires compétents (Conseil de l'Université, Assemblée universitaire, Commission des études, etc.), le doyen est responsable de l'administration de sa Faculté : programmes, règlements pédagogiques, nomination et promotion des professeurs, budget, etc. Il est assisté de cinq vice-doyens.

L'organigramme suivant représente l'organisation du décanat :



## Les secteurs de la FAS

Les départements de la Faculté sont regroupés en trois secteurs afin de favoriser les échanges et la concertation entre des disciplines voisines.

Secteur  
**1**

**Lettres et sciences humaines**

- Études anglaises
- Histoire
- Histoire de l'art et études cinématographiques
- Linguistique et traduction
- Littérature comparée
- Littératures de langue française
- Littératures et langues modernes
- Philosophie
- Centre des langues

Secteur  
**2**

**Sciences sociales et psychologie**

- Anthropologie
- Bibliothéconomie et sciences de l'information
- Communication
- Criminologie
- Démographie
- Psychoéducation
- Psychologie
- Relations industrielles
- Science politique
- Sciences économiques
- Service social
- Sociologie

Secteur  
**3**

**Sciences**

- Biochimie
- Chimie
- Géographie
- Informatique et recherche opérationnelle
- Mathématiques et statistique
- Physique
- Sciences biologiques
- Direction de l'enseignement de service en informatique

# Les programmes

---

## Les objectifs

Les programmes de philosophie sont conçus de façon à doter l'étudiant d'une connaissance adéquate des thèmes essentiels et des formes principales de l'interrogation philosophique. À partir des acquis de son histoire, la philosophie permet de développer une conception intégrée de la culture humaine, en même temps qu'elle forme aux méthodes d'analyse et à la réflexion critique.

## Les quatre axes

En 1986, à l'occasion du rapport du Département au comité de planification de la FAS, quatre axes d'enseignement et de recherche ont été définis.

Ils représentent les orientations principales des professeurs du Département.

Ces quatre axes sont :

- les bases historiques de la philosophie ;
- la philosophie du langage et des sciences ;
- la philosophie continentale contemporaine ;
- l'éthique et la philosophie politique.

## Les programmes du premier cycle (spécialisé, majeure, mineure)

Trois programmes différents s'offrent à l'étudiant en philosophie :

### **Baccalauréat spécialisé en philosophie (90 crédits)**

Un apprentissage approfondi est dispensé dans le baccalauréat qui comporte 30 cours. D'une durée de trois ans, ce cursus permet, en plus d'une initiation aux principaux domaines, un début de spécialisation dans un ou plusieurs secteurs de la philosophie. Ajoutons que le baccalauréat spécialisé est l'outil idéal pour entreprendre des études de deuxième cycle.

### **Majeure en philosophie (60 crédits)**

La majeure se compose de 20 cours normalement répartis sur quatre sessions.

Elle est destinée à ceux qui aspirent à une solide formation de base en philosophie, mais qui désirent aussi une formation complémentaire grâce à une mineure dans une autre discipline. Ce programme permet également l'accès à la maîtrise en philosophie.

Une majeure en philosophie peut être combinée à l'une ou l'autre des mineures offertes à l'Université de Montréal.

### **Mineure en philosophie (30 crédits)**

La mineure comporte 10 cours normalement répartis sur deux sessions.

Elle s'adresse aux personnes qui recherchent une initiation à la pensée philosophique. Ce programme complète très bien toute majeure obtenue dans une autre discipline.

Une mineure en philosophie peut être combinée à l'une ou l'autre des majeures (ou à deux mineures) offertes à l'Université de Montréal.

### **À propos du choix de cours**

L'étudiant en philosophie effectue lui-même son choix de cours (le responsable du premier cycle, la technicienne en gestion des dossiers étudiants et les professeurs sont de bons conseillers). La liste des cours offerts apparaît sur le site WEB de l'Université ([www.umontreal.ca](http://www.umontreal.ca)). Leur description plus détaillée est également fournie.

**Les cours dont les numéros commencent par « 1 » sont de première année, tandis que les cours dont les numéros débutent par « 2 » ou « 3 » s'adressent à des étudiants ayant complété une année d'étude en philosophie.**

Les étudiants inscrits au baccalauréat spécialisé ou à la majeure doivent compléter six cours obligatoires (PHI 1005, PHI 1430, PHI 1520, PHI 1600, PHI 1710, PHI 1800). Ceux qui sont inscrits à la mineure doivent compléter deux cours obligatoires : PHI 1600 et PHI 1800. Pour les autres cours, optionnels ou au choix, on consultera le guichet étudiant, qui présente de façon détaillée les contraintes que doit respecter l'étudiant.

# Baccalauréat spécialisé en philosophie

## Exemple de cheminement de l'étudiant

	1ère année	2ème année	3ème année
<b>Automne</b>	<b>Cours obligatoires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1005 - Logique 1</li> <li>- PHI1710 - Langage, pensée et connaissance</li> <li>- PHI1800 - Des présocratiques à Aristote</li> </ul> <b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1860 - Introduction à la philosophie médiévale</li> <li>- PHI1365 – Évolution, pensée et valeurs</li> </ul>	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2415 - Éthique des relations internationales</li> <li>- PHI2425 - Philosophie politique contemporaine</li> <li>- PHI2650 - Kant: Critique de la raison pure</li> <li>- PHI2965 - Le bouddhisme chinois</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2215 - Le post-structuralisme en France</li> <li>- PHI3155 - Problèmes de philosophie des sciences</li> <li>- PHI3780 - Figures de la philosophie européenne</li> <li>- PHI3870 - Philosophie médiévale arabe et juive</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Hiver</b>	<b>Cours obligatoires:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1430 - Éthique et politique</li> <li>- PHI1520 - Introduction à la métaphysique</li> <li>- PHI1600 - Introduction à la philosophie moderne</li> </ul> <b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI1205 - Philosophie française contemporaine</li> <li>- PHI1255 - Introduction à la philosophie de l'art</li> </ul>	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI2005 - Logique</li> <li>- PHI2430 - La philosophie pratique de Kant</li> <li>- PHI2800 - Philosophie grecque: Platon</li> </ul> Un cours à option dans le bloc Y  Un cours au choix	<b>Cours à option:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- PHI3630 - Philosophie de l'action</li> <li>- PHI3640 - Hegel</li> <li>- PHI3655 - Œuvres de philosophie pratique</li> <li>- PHI3685 - Problèmes d'éthique appliquée</li> </ul> Un cours au choix
	15 crédits	15 crédits	15 crédits
<b>Total</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>	<b>30 crédits</b>

1. Outre les cours obligatoires, les cours indiqués ici le sont à titre d'exemple seulement.
2. Il est toutefois *impératif* de s'assurer que les minimums et les maximums requis sont respectés dans tous les blocs du programme.
3. Les étudiants inscrits à la majeure doivent suivre les cours obligatoires énumérés ici.

## Les cycles supérieurs

Le Département de philosophie offre plusieurs programmes d'études supérieures.

### Programmes de MA

Les programmes de maîtrise comportent deux options « recherche » et une option « philosophie au collège ».

L'option 1 « recherche » comprend 15 crédits de cours à option d'études supérieures et 30 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire. L'option 2 « recherche » comprend 15 crédits de cours à option d'études supérieures, 6 crédits de lectures dirigées et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (environ 50 pages).

L'option « Philosophie au collège » comprend 9 crédits de cours obligatoires, 12 crédits de cours à option d'études supérieures et 24 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un court mémoire (environ 50 pages).

Pour être admis à titre d'étudiant régulier à un programme de MA, le candidat doit: a) détenir un BA spécialisé (philosophie) ou un baccalauréat avec sujet majeure ou mineure en philosophie (l'étudiant qui possède une mineure devra compléter une propédeutique s'il est admis), ou un diplôme préparant adéquatement aux études qu'il veut entreprendre, ou bien attester d'une formation jugée équivalente (dans tous les cas, une moyenne de 3,0 est nécessaire mais non suffisante ; b) faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

Toute demande d'admission doit recevoir une recommandation du directeur du Département.

### Programme de PhD

Le programme de doctorat comporte un minimum de 15 crédits de cours d'études supérieures et 80 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse. Pour être admis à titre d'étudiant régulier au programme de PhD, le candidat doit : a) être détenteur du diplôme de MA ou d'un diplôme jugé équivalent (au besoin, des cours complémentaires ou préparatoires seront exigés — une moyenne de 3,3 est nécessaire) ; b) faire accepter l'esquisse d'un projet de recherche et trouver un professeur qui accepte de lui servir de directeur de recherche et de le guider dans le choix de ses cours et dans l'élaboration de sa thèse. Enfin, le candidat doit faire preuve d'une connaissance suffisante de toute langue jugée nécessaire à la poursuite de ses recherches.

## À propos de l'apprentissage des langues en philosophie

On ne saurait trop insister sur l'importance et l'utilité, pour l'étudiant, d'apprendre et de maîtriser l'une ou l'autre des principales langues de la tradition philosophique. Le choix de l'apprentissage d'une langue en particulier s'effectuera bien entendu en fonction des intérêts, des inclinations et des projets d'étude de chacun. Toutefois deux « contraintes » méritent d'ores et déjà d'être soulignées.

Premièrement, la philosophie, en tant que discipline de recherche, n'échappe pas à la tendance actuelle qui voit l'anglais devenir progressivement la principale langue de publication. En conséquence, l'étudiant est fortement encouragé à posséder à tout le moins une connaissance « passive » de l'anglais, c'est-à-dire une connaissance qui lui permette de lire les publications (livres ou articles) rédigées dans cette langue. Deuxièmement, l'étudiant qui entreprend des études supérieures en philosophie doit maîtriser toute langue jugée indispensable à la poursuite et au succès de ses recherches. Par exemple, on conseille à l'étudiant inscrit au doctorat d'une part d'être en mesure de lire en version originale les textes et les oeuvres qui font l'objet de sa thèse, d'autre part d'avoir une connaissance des langues qui lui permette d'avoir un accès direct aux grands titres de la littérature secondaire, c'est-à-dire aux principales études portant sur son sujet de thèse.

## **Le règlement pédagogique de la FAS**

Tous les détails relatifs aux divers règlements pédagogiques de l'Université (concernant la maîtrise du français, le plagiat, les frais d'admission, etc.) sont disponibles à l'adresse suivante:

<http://www.etudes.umontreal.ca/reglements/fas.html>

Il est fortement conseillé de lire ces règlements pédagogiques.

Voici quelques informations essentielles que tout étudiant se doit de connaître :

### **L'inscription**

L'étudiant régulier est à plein temps s'il est inscrit à un minimum de 12 crédits (quatre cours) pour un trimestre. Il s'inscrit normalement à 15 crédits par trimestre (cinq cours) et ne peut s'inscrire à plus de 18 crédits par trimestre (six cours).

### **L'abandon de cours**

L'étudiant qui désire cesser de suivre un cours doit présenter une demande écrite, avec motifs à l'appui, au responsable du premier cycle, par l'entremise de la technicienne en gestion des dossiers étudiants.

### **L'évaluation**

Dans chaque cours, l'évaluation porte sur au moins deux épreuves (examen écrit ou oral, travaux écrits) qui sont précisées par le professeur au tout début de la session.

Au Département de philosophie, les professeurs utilisent un système de notation sur 100 pour évaluer chaque épreuve. Le barème de traduction des moyennes finales est le suivant (pour le premier cycle) :

Notes [%] finales attribuées par le professeur	Notes [lettres] apparaissant sur le bulletin	Notes [points] utilisés pour calculer la moyenne finale
[90-100]	A+	4.3
[85-89]	A	4.0
[80-84]	A-	3.7
[77-79]	B+	3.3
[73-76]	B	3.0
[70-72]	B-	2.7
[65-69]	C+	2.3
[60-64]	C	2.0
[57-59]	C-	1.7
[54-56]	D+	1.3
[50-53]	D	1.0
[35-49]	E	0.5
[0]	F	0
(Échec par absence)	F*	0
Note de passage au premier cycle : <ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un programme</li> <li>• D (1.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul> Note de passage à la maîtrise : <ul style="list-style-type: none"> <li>• C (2.0) est la note de passage dans un cours</li> </ul>		

## Le plagiat

<http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/>. Outre le plagiat malin — appropriation volontaire des écrits d'un autre dans le but de tromper — il existe une forme de plagiat naïf, qui consiste en un remaniement plus ou moins habile de textes ou de parties de textes en changeant ici ou là des mots, en collant des bouts de phrase, etc. Le plagiat, autant malin que naïf, entraîne la note **zéro** pour l'examen ou le travail concerné.

Quatre questions à se poser avant de remettre un travail :

1. Là où j'ai cité, ai-je bien utilisé les guillemets (ou la mise en retrait pour les citations de plus de cinq lignes) et identifié ma source ?
2. Là où j'ai repris l'idée d'autrui, l'ai-je bien indiqué ?
3. Ai-je évité de « copier-coller » un texte provenant d'Internet (incluant la traduction littéraire d'un texte issu d'une autre langue) ?
4. Ai-je inclus une bibliographie exhaustive à la fin de mon travail ?

## À propos de la remise des travaux

Habituellement, les travaux de philosophie sont remis directement au professeur. Il existe également une boîte de remise de travaux, où l'on peut déposer tout document adressé à un professeur. Cette boîte est située devant le secrétariat de philosophie, au quatrième étage du Stone Castle (2910, boul. Édouard-Montpetit), et il est possible d'y déposer les travaux de 7 h à 18 h 30 du lundi au vendredi. Les travaux remis sont estampillés de la date du jour.

### **Une pénalité de 5 % par jour est appliquée à tout travail remis en retard.**

La fin de semaine compte pour une seule journée. Cette politique interne du Département s'applique à tous les cours de premier cycle. Au premier cycle, les travaux de fin de session corrigés peuvent être récupérés les mardis et jeudis entre 14 h et 17 h à partir du début de février (pour les travaux du trimestre d'automne) et du début de juin (pour les travaux du trimestre d'hiver). De plus, il est à noter qu'aucun travail envoyé par courrier électronique ne sera accepté sauf entente préalable avec le professeur responsable du cours.

## À propos des plans de cours

L'assemblée départementale a adopté, pour les cours du premier cycle, une politique de remise de plans de cours écrits au début de chaque session. Ces plans comportent les objectifs du cours, une description de son contenu, un calendrier approximatif de son déroulement, les modalités d'évaluation, une bibliographie et un rappel concernant la politique du Département pour les travaux remis en retard.

## Programme de mentorat

Le département de philosophie a mis sur pied un programme de mentorat pour tous les étudiants des programmes de premier cycle de philosophie. L'objectif principal du programme est de fournir un encadrement méthodologique complémentaire aux cours. Plus spécifiquement, le programme se déploie sur deux volets: un volet collectif et un volet individuel.

Le volet collectif comprend trois rencontres, la première sur la lecture de textes philosophiques, la seconde sur la rédaction d'un texte philosophique et la troisième sur la présentation des travaux et la préparation aux examens. Le département fera parvenir les dates des rencontres en temps et lieu.

D'autre part, les étudiants qui voudront rencontrer un tuteur afin de discuter de la préparation, la planification et la rédaction d'un travail, de la recherche bibliographique, de l'organisation de l'étude pourront le faire durant les heures de disponibilité des tuteurs. Il est à noter que ces rencontres sont ouvertes à tous les étudiants, quel que soit leur programme et le nombre de crédits qu'ils ont complétés.

Toutes les informations relatives aux deux volets de l'encadrement méthodologique seront disponibles vous seront communiquées par courriel.

# La vie étudiante

---

## ADÉPUM

L'association des étudiantes et étudiants en philosophie de l'université de Montréal (ADÉPUM) a pour mission de défendre et de promouvoir les intérêts de ses membres et des étudiants en général en ce qui concerne l'actualité politique, la représentation académique, la vie étudiante, etc. Devient automatiquement membre celui qui est inscrit à l'un ou l'autre des programmes du département de philosophie et qui a payé sa cotisation, celle-ci étant prélevée automatiquement par l'université de Montréal. L'ADÉPUM poursuivra ses buts en s'appuyant sur les valeurs de solidarité, de démocratie, de justice sociale et d'esprit critique qui sont représentées dans ses règlements généraux.

### **Conseil d'administration (CA) et assemblées générales (AG)**

L'ADÉPUM vous convoquera au début de chaque année universitaire pour élire le conseil d'administration. Celui-ci est constitué d'un président, d'un vice-président, d'un trésorier, d'un coordonnateur aux affaires académiques, d'un coordonnateur aux affaires externes, d'un coordonnateur aux cycles supérieurs, d'un coordonnateur à la vie étudiante, d'un coordonnateur aux communications et de quatre conseillers qui ont des tâches diverses.

De plus deux ou trois autres assemblées générales ont lieu au cours de l'année pour traiter des affaires sociopolitiques, académiques et administratives, et pour fournir aux membres du conseil d'administration le mandat démocratique légitime et nécessaire pour qu'il puisse assurer pleinement son rôle auprès du département de philosophie, des différentes instances universitaires et de celles de la FAÉCUM (Fédération des associations étudiantes du campus de l'université de Montréal).

Le rôle du conseil administratif est triple :

#### **Le rôle administratif**

Le CA doit assurer la direction des affaires financières de l'association et voir à une saine gestion du budget.

#### **Le rôle représentatif**

Le CA a aussi pour rôle de représenter ses membres à l'extérieur de l'association. Par exemple, il doit nommer les sept membres de l'association qui représenteront l'ADÉPUM à l'assemblée départementale et les quatre membres qui siègeront au comité des études. De plus, il est chargé de représenter ses membres à toutes les instances de la FAÉCUM, comme le conseil central, qui rassemble toutes les associations étudiantes membres afin de discuter des questions politiques, sociales, académiques qui touchent tous les étudiants (augmentation des frais de scolarité, des frais afférents...).

## Le rôle social

Les membres de l'ADÉPUM disposent d'un local, où ils peuvent se servir d'une machine à café, d'un four micro-ondes, d'un réfrigérateur et d'un ordinateur (Internet, traitement de texte, facebook et impressions aux frais de l'ADÉPUM). Il est situé au troisième étage du 2910, boul. Édouard-Montpetit communément appelé le Stone Castle, au local 304.

Le CA s'occupe d'organiser, en collaboration avec d'autres membres, des partys, 5 à 7, vins et fromages, sorties théâtres, initiation, cafés philosophiques, tournois de soccer, de hockey, curling, échecs et toute autre activité. Vous serez informés de ces activités par l'intermédiaire du site Internet et du PHI-Bulletin qui est envoyé régulièrement aux membres par le courriel institutionnel de l'université, que vous avez avantage à vous procurer (c'est gratuit et très pratique). Le CA de l'ADÉPUM appuie aussi les initiatives éventuelles de ses membres telles qu'une troupe de théâtre, un journal étudiant, etc. Par exemple, la revue philosophique *Ithaque* publie des textes d'étudiants de philosophie depuis maintenant plusieurs années et est bien ancrée dans la dynamique du département.

Ceux qui ne veulent pas participer en tant que membre élu du conseil administratif peuvent néanmoins y assister, proposer des initiatives personnelles, ou participer aux différents comités spécialisés (vie étudiante, externe, académique) si vous préférez vous concentrer sur un seul aspect du travail de l'ADÉPUM. L'implication étudiante est un moyen efficace pour apprendre les rouages du département, et du monde universitaire (colloques, conférences, partys) tout en participant à des projets stimulants et en étant aux premières lignes des questions politiques du Québec d'aujourd'hui.

Bienvenue dans votre association étudiante !

Site internet de l'association : [www.adepum.umontreal.ca](http://www.adepum.umontreal.ca)

Adresse courriel : [adepum@umontreal.ca](mailto:adepum@umontreal.ca)

Téléphone de l'association : 343-6111, poste 1359

Heures de permanence : entre 11h30 et 13h00 tous les jours de la semaine. Pendant ces heures, il y a toujours quelques membres du CA pour vous accueillir et répondre à vos questions ou simplement pour jaser.

## Évaluation de l'enseignement

Dans tous les cours, une fois par session, on procède à une évaluation de l'enseignement. Cette évaluation se fait par le biais d'un questionnaire, remis à chaque étudiant, qui vise à situer la performance du professeur par rapport à une série de critères précis : planification du cours, disponibilité, charge de travail, etc. L'étudiant peut également exprimer, sous la forme d'un texte suivi, des observations sur la qualité du cours ou des suggestions visant à son amélioration. Les commentaires joints sont confidentiels et seul le responsable du cours en prend connaissance.

Il ne faut pas douter de l'importance de telles évaluations. Elles sont versées au dossier du professeur et sont déterminantes lors de l'évaluation de la qualité de son enseignement (en particulier au moment des demandes de promotion).

## Financement étudiant

[www.bourses.umontreal.ca](http://www.bourses.umontreal.ca)

Une seule adresse pour accéder à toute l'information sur les bourses, les prix et les programmes de soutien financier à l'UdeM.

Il faut effectuer les demandes de bourses de maîtrise un an à l'avance (c'est-à-dire, normalement, lorsqu'on est en troisième année du baccalauréat). Lisez à ce sujet l'article « Cycles supérieurs » ci-dessous.

### Premier cycle

#### *Régimes d'aide financière et autres programmes*

Le Bureau de l'aide financière aide les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études qu'il soit mené à temps plein ou à temps partiel. Il désire également informer les étudiants des différents programmes qui pourraient les aider financièrement.

Les ressources sont multiples et variées :

- Programmes de prêts et bourses du Québec, des autres provinces canadiennes et du Canada;
- Programme de prêt pour les études à temps partiel ;
- Programme études-travail ;
- Aides d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, etc.) ;
- Avance de fonds ;
- Bourse de soutien ;
- Services de consultation et de planification budgétaire ;
- Programme de remise de dette ;
- Programme de remboursement différé ;
- Programme explore.

Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS). Il est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 4e étage, local A-4302.

(Téléphone : 343-6145 ; [www.baf.umontreal.ca](http://www.baf.umontreal.ca))

## *Bourses d'accueil*

L'Université de Montréal décerne une centaine de bourses d'accueil aux collégiens les plus méritants dans divers champs d'études. Pour plus d'information, consultez :

[www.etudes.umontreal.ca/bourses](http://www.etudes.umontreal.ca/bourses).

## *Bourses au mérite, de soutien financier et prix*

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de 1er cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. De plus, le *Répertoire des bourses, prêts et prix* propose un vaste choix sur les bourses et les ressources financières. Il est également disponible sur le site Web du Bureau des bourses d'études. Le bureau est situé au 2332, Édouard-Montpetit, 3e étage, local B-3429. (Téléphone : 343-6111 poste 4835; [www.bourses.umontreal.ca/1ercycle/](http://www.bourses.umontreal.ca/1ercycle/))

## *Programme études-travail (pour tous les cycles)*

Ce programme financé conjointement par l'Université de Montréal et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec permet à des étudiants éprouvant des difficultés financières supplémentaires d'obtenir un emploi à temps partiel sur le campus. L'information sur le programme, les critères d'admissibilité ainsi que le formulaire de demande sont disponibles à notre bureau (343-5009) et sur notre site Web ([www.baf.umontreal.ca](http://www.baf.umontreal.ca)).

## **Cycles supérieurs**

Les étudiants qui ont obtenu de bons résultats au baccalauréat sont vivement encouragés par le Département à s'inscrire à un ou plusieurs programmes(s) de bourses. Les périodes d'inscription sont clairement indiquées au tableau d'affichage du département. Des rencontres sont organisées dans le but d'informer les candidats et de les aider à éviter certaines maladroites méthodologiques dans leurs demandes. Le secteur des bourses de la FESP publie à la fin du mois de juillet un calendrier donnant les dates d'échéance de chaque concours qu'il gère. De plus, il met en ligne sur son site Web ([www.fesp.umontreal.ca](http://www.fesp.umontreal.ca)) un résumé des procédures et des instructions lors des concours CRSH et FQRSC, et les consignes pour les concours des organismes dont il a la responsabilité.

## *Les bourses du Fonds québécois de la recherche sur la Société et la culture*

Le Fonds québécois de la recherche sur la Société et la culture se consacre au développement du système de recherche et d'innovation au Québec en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres. Pour ce faire, le Fonds soutient financièrement la recherche et la formation des chercheurs dans ces secteurs en plus de favoriser la diffusion et le transfert des connaissances. Il établit aussi les partenariats nécessaires à l'avancement des connaissances scientifiques sur des problématiques sociétales. La valeur actuelle des bourses de maîtrise est de 15 000 \$ pour un an d'études. Au doctorat, la valeur des bourses est de 20 000 \$ pour 12 mois d'études et peut atteindre un maximum de 60 000 \$ pour 36 mois d'études.

Sont admissibles les étudiants inscrits à plein temps au programme pour lequel ils ont demandé une bourse et qui se conforment aux règles d'utilisation. Les critères d'évaluation sont les suivants :

*Pour la maîtrise :*

- l'excellence du dossier universitaire (12 points sur 20) ;
- l'aptitude à la recherche et, s'il y a lieu, l'expérience (8 sur 20).

*Pour le doctorat :*

- l'excellence du dossier universitaire (8 sur 20) ;
- l'aptitude à la recherche et, s'il y a lieu, l'expérience (6 sur 20) ;
- la qualité et l'intérêt scientifique du projet de recherche (6 sur 20).

Le critère « aptitude et expérience » est évalué en fonction des lettres de recommandation, de l'expérience et des réalisations du candidat.

Le Fonds Société et culture offre également un programme de bourses postdoctorales d'une valeur de 30 000 \$ pour un an, la durée de la recherche étant de 6 à 24 mois. Les formulaires sont disponibles uniquement le site Internet du Fonds Société et culture : [www.fgrsc.gouv.qc.ca](http://www.fgrsc.gouv.qc.ca).

*Les bourses du CRSH*

Le CRSH est un organisme public du gouvernement canadien qui vise le développement des sciences humaines au Canada. Il gère un programme de bourses de doctorat de 20 000 \$ par année pour une période de 12, 24, 36 ou 48 mois. Également, un programme de bourses d'études supérieures du Canada, d'une valeur de 35 000 \$ par an, octroyées pour trois ans, est intégré au concours de bourses de doctorat du CRSH. Les candidats présentent une seule demande pour ces deux programmes. Les bourses d'études supérieures du Canada sont octroyées par le CRSH à même le bassin des candidatures qui lui sont transmises par la FESP. Les critères d'évaluation sont l'excellence du projet de recherche et la qualité des lettres de recommandation et du dossier académique. Le CRSH offre également des bourses postdoctorales d'une valeur de 38 000 \$ (pour un maximum de 24 mois), plus une indemnité de 5 000 \$. Un programme de bourses d'études supérieures du Canada Joseph-Armand Bombardier à la maîtrise est aussi offert. Ces bourses sont d'une valeur de 17 500 \$ pour 12 mois, non renouvelable.

On peut également se procurer le *Guide des candidats*, qui contient tous les détails pertinents à ces programmes, sur le site Internet du CRSH : [www.crsh.ca](http://www.crsh.ca).

*Autres bourses*

Le Secteur des bourses de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) gère plusieurs concours de bourses d'excellence de deuxième et troisième cycles, lesquels sont énumérés dans son calendrier annuel. On peut interroger la banque de bourses correspondante sur la page de recherche qu'on trouve dans le site Web de la FESP.

([http://www.fesp.umontreal.ca/cout\\_aide\\_finance/bourses\\_etude.html](http://www.fesp.umontreal.ca/cout_aide_finance/bourses_etude.html))

## Un emploi au Département

Plusieurs professeurs disposent de budgets de recherche et engagent des étudiants de cycles supérieurs ou de la fin du premier cycle pour exécuter divers travaux reliés à leurs projets : saisie de textes, recherches bibliographiques, etc. Il faut contacter directement le ou les professeur(s) concerné(s) pour obtenir un emploi d'auxiliaire de recherche.

Certains postes d'auxiliaires d'enseignement (moniteur, chargé de travaux pratiques, correcteur) sont également offerts aux étudiants des études supérieures.

## Étudier à l'étranger

Un échange académique, c'est bien plus qu'une simple formation dans une université étrangère. C'est aussi bien plus que la rencontre d'une langue, d'une culture et d'un pays différent. C'est un voyage dans le monde des idées. On réalise par exemple que certaines perspectives philosophiques qui sont presque tenues pour acquises dans son institution de départ sont controversées ailleurs, et vice versa. Bref, le processus d'apprentissage est fortement stimulé quand on acquiert une partie de sa formation dans une université étrangère.

Des échanges académiques se font à tous les niveaux d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat. La durée de l'échange est de un ou deux semestres.

### Les partenaires de l'Université de Montréal

Soucieuse d'offrir à ses étudiants une formation de calibre international, l'UdeM conclut, dans un esprit de réciprocité, des ententes bilatérales d'échanges d'étudiants avec un nombre important de grandes universités partout à travers le monde. Ces ententes permettent des échanges dans toutes les disciplines (voir [www.international.umontreal.ca](http://www.international.umontreal.ca)).

L'UdeM participe aussi au programme multilatéral d'échanges d'étudiants de la CRÉPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec).

Pour sa part, le Département de philosophie a mis sur pied des programmes d'échanges spécifiques avec les établissements suivants (la cotutelle au doctorat étant possible dans certains cas). Les échanges avec ces institutions sont particulièrement encouragés :

- Université d'Aix-Marseille
- Université catholique de Louvain-la-Neuve
- Faculté de philosophie de l'Université Jean-Moulin (Lyon III)
- École Normale Supérieure des Lettres et Sciences Humaines, Lyon
- Universität Mainz (2e cycle seulement)
- L'UFR de philosophie de Paris I (Panthéon-Sorbonne)

— L’UFR de philosophie de Paris IV

Selon la demande, le Département est disposé à conclure des ententes de coopération avec d’autres institutions. Informez-nous de vos priorités.

### **Financement et organisation**

— Il y a plusieurs bourses, prix et programmes d’aide financière, voir le guide de l’étudiant de la Direction des Ressources Humaines :

[www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/guide.html](http://www.international.umontreal.ca/echange/udem-inter/guide.html)

— Les résidents québécois sont en outre admissibles à une bourse du Programme de bourses pour de courts séjours d’études universitaires à l’extérieur du Québec du ministère de l’Éducation du Québec.

— L’étudiant reste inscrit à temps plein à l’Université de Montréal et y acquitte les frais de scolarité. Il est également inscrit à l’université d’accueil, où il s’engage à étudier temps plein pendant au moins un trimestre, mais pas plus d’une année universitaire.

— Au baccalauréat, l’échange peut se faire en 2e ou en 3e année. Les échanges pendant la 3e année sont favorisés.

— Les crédits obtenus à l’université d’accueil apparaissent avec la mention « équivalent » sur le bulletin de notes de l’étudiant.

— L’étudiant effectue lui-même les démarches que nécessite son séjour à l’étranger (aide financière, visa, couverture médicale, logement, etc.) ; le dépôt des candidatures au 1er et 2e cycle se fait dans la plupart des cas en février de l’année académique précédant le départ.

— L’étudiant assume les frais de transport et de séjour; le cas échéant, il assume également les frais divers exigés par l’université d’accueil.

### **Contacts et sources d’information**

— Pour un soutien quant aux procédures : la Maison Internationale (Pavillon J.-A.-DeSève) :

[www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale/index.htm](http://www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale/index.htm)

— Pour des conseils d’ordre académique (choix d’université d’échange, etc.) : Peter Dietsch, Département de philosophie,

[Peter.dietsch@umontreal.ca](mailto:Peter.dietsch@umontreal.ca)

### **Services aux étudiants**

[www.sae.umontreal.ca](http://www.sae.umontreal.ca)

Comme leur nom l’indique, les Services aux étudiants (SAE) offrent un grand nombre de services aux étudiants du campus.

Voici une liste des principales ressources :

### ☒ **Bureau de l'aide financière**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 4e étage, local A-4302, 343-6145, [www.baf.umontreal.ca](http://www.baf.umontreal.ca)

Le Bureau de l'aide financière (BAF) est soucieux d'aider les étudiants à obtenir les ressources financières nécessaires à la réussite de leur projet d'études. C'est l'endroit tout désigné pour trouver de l'information sur les différents programmes d'aide financière et obtenir l'aide d'un spécialiste pour chercher une solution à une situation financière difficile ou particulière.

Les ressources offertes sont :

- Programme de prêts et bourses du Québec\*
- Programmes des autres provinces canadiennes
- Programme études-travail
- Avance de fonds
- Aide d'urgence (dépannage alimentaire, titres de transport, matériel scolaire)
- Bourses de soutien
- Services de consultation et de planification budgétaire

\* Le BAF est mandaté par l'Aide financière aux études (MELS) à intervenir dans l'analyse de la demande d'aide financière des étudiants afin de diminuer les délais de traitement. Il fait également la distribution du Certificat de garantie.

### ☒ **Bureau des bourses d'études**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 3e étage, local B-3429, 343-6111, poste 4835, [www.bourses.umontreal.ca/1ercycle](http://www.bourses.umontreal.ca/1ercycle)

Le Bureau des bourses d'études offre toute l'assistance nécessaire aux étudiants de premier cycle qui ont besoin de renseignements sur les bourses d'excellence, les bourses de soutien financier, les prêts et les prix. Les critères d'admissibilité sont variés. S'intéresser aux bourses peut être payant !

Le Bureau des bourses d'études assure également la liaison entre les étudiants, les unités de l'Université de Montréal et les organismes externes relativement à la publicité des concours, la remise de formulaires et le paiement de certaines bourses.

Le *Répertoire des bourses, prêts et prix du 1er cycle* est devenu au fil des ans l'outil de référence incontournable pour la recherche des ressources financières offertes tant par l'UdeM que par d'autres organismes. Une version électronique du répertoire est également disponible sur le site web du Bureau des bourses d'études.

Bourses des SAE : En septembre, les SAE tiennent leur concours annuel de bourses. Un seul formulaire à compléter pour plus de 200 bourses offertes de différentes catégories !

### ☒ **Centre de soutien aux études et de développement de carrière**

2101, Édouard-Montpetit (en face du CEPSUM), 343-6736, [www.cesar.umontreal.ca](http://www.cesar.umontreal.ca)

**Emploi.** Profitez du service *Alerte-emploi* et recevez par courriel les offres d'emploi (temps plein, temps partiel ou été) dans votre domaine d'études, de même que le calendrier des événements (ateliers, journées de l'emploi) se tenant sur le campus et qui seront susceptibles de vous aider dans vos démarches. Vous pouvez également consulter en tout temps le site web afin de trouver les outils qui vous guideront dans votre recherche d'emploi.

**Information scolaire et professionnelle.** Pour toute question concernant les études universitaires et collégiales, les professions, le marché du travail, les projets d'étude ou de travail à l'étranger, la façon d'évaluer un dossier scolaire et la meilleure stratégie pour être admis dans un programme contingenté, adressez-vous aux conseillers en information scolaire et professionnelle. 343-7890.

**Orientation.** Une démarche individuelle en orientation permet une meilleure connaissance de soi, du monde scolaire et du marché du travail. Le conseiller d'orientation vous aide à déterminer un objectif professionnel. Plusieurs ateliers d'orientation sont offerts et le projet Télémaque vous permet de valider votre choix de carrière en rencontrant un mentor.

**Soutien à l'apprentissage.** Si vous éprouvez des difficultés particulières dans vos études (stress aux examens, problèmes de gestion de temps et de concentration, méthodes d'étude inefficaces, etc.), vous pouvez rencontrer individuellement un psychologue en aide à l'apprentissage. Divers ateliers ou conférences sont aussi offerts. Nous offrons aussi des services spécialisés pour les étudiants avec troubles d'apprentissage ou trouble du déficit de l'attention.

### **Bureau du logement hors campus**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, 3e étage, local B-3429, 343-6533, [www.logement.umontreal.ca](http://www.logement.umontreal.ca).

Le Bureau du logement hors campus tient à jour une banque d'appartements à louer ou à partager et de chambres à louer disponibles à proximité du campus ou facilement accessibles par métro ou autobus. Les étudiants de l'Université de Montréal peuvent consulter la banque de données disponible sur le site web en utilisant leur numéro d'identification personnel (UNIP) obtenu après leur admission.

En plus de l'aide offerte pour la recherche de logement, le Bureau met à la disposition des étudiants des postes Internet, des téléphones, des cartes géographiques et autres types de documentation pertinente.

## ☒ **Bureau des étudiants internationaux**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, Édouard-Montpetit, local C-351, 343-6935, [www.bei.umontreal.ca](http://www.bei.umontreal.ca).

Le Bureau des étudiants internationaux accueille les étudiants étrangers dès leur arrivée sur le campus. Il s'efforce de faciliter leur intégration à la communauté universitaire et leur adaptation à la vie montréalaise. Il doit tenir à jour les dossiers des étudiants étrangers contenant les documents d'immigration et donne des conseils pour le renouvellement de ces documents.

## ☒ **La maison internationale**

[www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale](http://www.bei.umontreal.ca/maisoninternationale) La Maison internationale est responsable de la promotion des programmes d'échanges d'étudiants entre l'UdeM et un grand nombre d'établissements universitaires à travers le monde et coordonne le programme de bourses de mobilité UdeM-MEQ

## ☒ **Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap**

Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local B-4439, 343-7928, [www.bsesh.umontreal.ca](http://www.bsesh.umontreal.ca).

Les étudiants ayant une déficience fonctionnelle sont orientés vers les ressources humaines et matérielles spécifiques à leur handicap et ont accès à un service de transport adapté sur le campus. Toute situation causant des limitations, fibromyalgie, déficit d'attention, etc., peut être considérée comme un handicap. Les conseillers du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap sont là pour aider les étudiants à y voir clair.

☒ **Action humanitaire et communautaire** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-2375, 343-7896, [www.ahc.umontreal.ca](http://www.ahc.umontreal.ca).

Les étudiants qui désirent donner un sens concret aux mots « solidarité », « compréhension » et « entraide » sont attendus à l'Action humanitaire et communautaire. En participant à un atelier, en devenant bénévole dans un projet ou responsable d'une activité, il est agréable de découvrir que l'université est aussi un lieu où l'on peut s'investir et vivre des expériences inoubliables!

☒ **Activités culturelles** Centre étudiant, Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, local C-2524, 343-6524, [www.sac.umontreal.ca](http://www.sac.umontreal.ca).

Rendez-vous créatif pour les assoiffés de culture, les créateurs et les friands d'art, les Activités culturelles permettent d'élargir ses horizons de trois façons : par la formation avec plus de 145 ateliers en arts visuels, cinéma, communication, danse, langues, média, musique, photographie, radio, théâtre et vidéo ; par l'expression avec des équipements modernes et disponibles à l'année, dont un studio photo et une salle de spectacle complètement rénovée ; et par la diffusion grâce à des troupes de théâtre et de danse, à des ensembles de jazz et chœurs au répertoire varié et au Ciné-Campus.

☒ **Santé** Pavillon 2101, boul. Édouard-Montpetit, 343-6452, [www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca) .

En plus de la clinique médicale, où l'on peut consulter un médecin avec ou sans rendez-vous, le Service de santé offre un nombre considérable de soins de santé et de services en soins infirmiers et en services diagnostiques, en nutrition et en physiothérapie. Les requêtes de l'extérieur sont acceptées et des prix étudiants sont offerts là où des frais sont exigés.

☒ **Service de consultation psychologique** (service aux étudiants) 2101, boul. Édouard-Montpetit, 2e étage, porte 220, 343-6452 ; [www.cscp.umontreal.ca](http://www.cscp.umontreal.ca).

Le secteur Consultation psychologique compte plusieurs psychologues d'expérience et d'approches diverses qui peuvent répondre à vos demandes d'aide personnelle. Il reçoit chaque année plus de 1 000 nouveaux clients qui consultent pour des motifs très variés. Les consultations ont lieu sur rendez-vous, le jour ou le soir. Un service d'urgence, disponible uniquement pour les étudiants de l'UdeM, est aussi offert durant la journée. Prière de téléphoner avant de vous présenter.

## Autres services

☒ **CEPSUM – Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal**, 2100, boul. Édouard-Montpetit, 343-6150, [www.cepsum.umontreal.ca](http://www.cepsum.umontreal.ca).

À titre d'étudiants du campus, vous avez accès au CEPSUM et pouvez profiter de ses nombreux plateaux sportifs, dont :

- une piscine olympique et un bassin de plongeon ;
- un salle Omnisports avec piste de course, mur d'escalade et aire de pratique pour le golf ;
- un aréna ;
- un stade extérieur avec terrain de gazon synthétique pour le soccer ou le football ;
- des gymnases et une palestre ;
- des courts de squash, racquetball et tennis ;
- plusieurs salles d'activités (aérobic, arts martiaux, danse, etc.).

Vous trouverez aussi sur place les *cliniques de médecine du sport et de kinésiologie* qui vous offrent des consultations en physiothérapie, orthopédie, ostéopathie, massothérapie, et nutrition sportive, ainsi que des évaluations de la condition physique et des programmes d'entraînement personnalisés. Pour rendez-vous : 514-343-6152.

Le CEPSUM est également le domicile des équipes du programme de sport d'excellence, les *Carabins*, qui défendent les couleurs de l'Université de Montréal, de HEC Montréal et de l'École Polytechnique dans dix disciplines sur les scènes provinciale et nationale. Vous êtes invités à venir encourager leurs performances lors de leurs rencontres à domicile. Consultez le calendrier des compétitions sur le [www.carabins.umontreal.ca](http://www.carabins.umontreal.ca).

Enfin, pour aider les étudiants et employés du campus à être plus en santé, le CEPSUM propose le programme *Ma santé au sommet*. Celui-ci offre des conseils pratiques, des trucs concrets, des activités, ainsi que des références pour améliorer la pratique d'activités physiques, les habitudes alimentaires et la santé psychologique des membres de la communauté universitaire. Pour en savoir plus, visitez [www.masanteausommet.com](http://www.masanteausommet.com).

☒ **Bureau d'intervention en matière de harcèlement** 3535, chemin Queen-Mary, bureau 207, 343-7020, [harcelement@umontreal.ca](mailto:harcelement@umontreal.ca); [www.harcelement.umontreal.ca](http://www.harcelement.umontreal.ca).

Vous vivez du harcèlement dans le cadre de vos activités à l'Université ? Quelqu'un de votre entourage est dans cette situation ? N'hésitez pas à faire appel en toute confiance au Bureau d'intervention en matière de harcèlement qui est au service de tous les membres de la communauté universitaire. On peut y obtenir confidentiellement de l'information et des conseils, demander une intervention dans son milieu, chercher une entente avec la personne qui harcèle ou déposer une plainte.

## Organismes étudiants

☒ **FAÉCUM** [Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal], Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1265, 343-5947, [www.faecum.gc.ca](http://www.faecum.gc.ca).

Le rôle et les activités de la FAÉCUM sont très variés, mais le but premier de cet organisme est de défendre et de promouvoir les intérêts des étudiants. L'ADÉPUM, en tant qu'association membre, siège et a droit de vote sur les instances de la FAÉCUM. En tant qu'étudiant, vous avez versé 10,50 \$ par session à cette fédération et avez donc droit à tous les privilèges qu'elle offre à ses membres. Pour plus d'information sur la FAÉCUM, consultez le *Guide étudiant 2010-2011* que celle-ci offre aux comptoirs multiservices de la FAÉCUM (au 3200, Jean-Brillant, au 90, Vincent-d'Indy (Pavillon Marie-Victorin) et au 2900, Édouard-Montpetit (Pavillon Roger-Gaudry)).

☒ **Quartier Libre** Pavillon 3200, rue Jean-Brillant, local B-1274-6, 343-7630 [info@quartierlibre.ca](mailto:info@quartierlibre.ca), [www.quartierlibre.ca](http://www.quartierlibre.ca).

Journal étudiant de l'Université. On y apprend tout ce qui se passe sur le campus et ailleurs. La rédaction est toujours à l'affût de nouveaux journalistes.

☒ **CISM 89,3 FM**

Pavillon J.-A.-DeSève, 2332, boul. Édouard-Montpetit, 1er étage, bureau C-1509, 343-7511, ou [adjointe@cism893.ca](mailto:adjointe@cism893.ca), [www.cism893.ca](http://www.cism893.ca).

La radio étudiante diffuse dans la grande région de Montréal et sur Internet.

## Ressources supplémentaires

Voici une liste d'autres ressources qui pourraient être utiles :

- Bureau des services juridiques (Pavillon 3200). Ce service est offert gratuitement par les étudiants de droit, 343-7851
- Garderie (Pavillon J.-A.-DeSève), 343-6420
- Librairie (Pavillon 3200), 343-7362
- Services audiovisuels (Pavillon Roger-Gaudry), 343-7800
- Clinique d'optométrie (3744, rue Jean-Brillant), 343-6082
- Ombudsman (Pavillon J.-A.-DeSève, C-4528), 343-2100
- Club de covoiturage : 343-6111 poste 1870
- Programme des initiatives étudiantes : Pavillon 3200 Jean-Brillant, bureau B-1265, 343-5947. Ce programme, financé par les SAE, supporte financièrement ou techniquement des projets étudiants jugés intéressants et est géré par la FAÉCUM.
- URGENCE, 343-7771

## Accès aux outils informatiques

### Au Département

L'ADÉPUM met à la disposition des étudiants inscrits en philosophie un ordinateur compatible IBM ainsi qu'une imprimante. Le papier et l'impression sont payés par l'ADÉPUM aux étudiants de philosophie.

### Ailleurs à l'Université

Certains pavillons de l'Université abritent des laboratoires d'informatique. Leur utilisation est réservée aux étudiants dont le département est situé dans le pavillon en question. Les étudiants de philosophie ont accès aux salles d'enseignement informatique de la Faculté des arts et des sciences au pavillon Lionel-Groulx. Ces salles de cours (C-3001 et C-3115) sont accessibles en dehors des périodes de cours (horaires affichés à l'entrée des salles ou sur le site [www.fas.umontreal.ca/micros/lglabo](http://www.fas.umontreal.ca/micros/lglabo)). Le C-3001 et le C-3115 comptent 52 PC et une imprimante laser payante.

De plus, la Bibliothèque des lettres et sciences humaines met à la disposition de ses usagers de l'équipement audiovisuel et informatique (pavillon Samuel-Bronfman, 1er étage) : [www.bib.umontreal.ca/ss/travailler/equipement.htm](http://www.bib.umontreal.ca/ss/travailler/equipement.htm).

# La bibliothèque

---

À l'Université de Montréal, les ouvrages de philosophie se trouvent à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH ou Pavillon Samuel-Bronfman) Pour situer les différentes bibliothèques de l'Université, référez-vous au plan du campus à la fin de ce guide.

## 1. Vous cherchez un livre?

Règle générale, les ouvrages de toutes les bibliothèques de l'Université sont répertoriés dans le catalogue informatisé, baptisé « Atrium », auquel vous pouvez accéder à partir de la page d'accueil de la BLSH : [www.bib.umontreal.ca/ss](http://www.bib.umontreal.ca/ss)

Le catalogue Atrium donne accès aux notices bibliographiques des documents placés à la Réserve de cours et à l'ensemble des ressources électroniques (livres, périodiques, bases de données Web), sur place ou à votre domicile à l'aide du service Proxy. Notez que plusieurs bases de données comportent le texte complet d'œuvres majeures. Par exemple, Past Masters, Library of Christian Latin Texts, Patrologia Latina. Également disponible, Routledge Encyclopedia of Philosophy : [www.rep.routledge.com](http://www.rep.routledge.com). L'accès aux bases de données en philosophie s'effectue via notre serveur Maestro, ce à partir de la page d'accueil de la BLSH. Deux systèmes de classification différents sont utilisés. Les livres acquis depuis 1971 sont classés selon le système de la Library of Congress [LC] (cotes A-Z) et sont situés au deuxième étage (livres de référence dont la cote débute par REF), au sixième étage (cotes A-PC) et au septième étage (cotes PD-Z). Les livres acquis avant 1971 sont classés selon le système Dewey (cotes 000-999) et se trouvent soit au septième étage soit au dépôt central. Ces collections, de taille variable, sont généralement repérables à l'aide d'outils locaux : fiches sommaires, catalogage simplifié ou base de données sur micro-ordinateur. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au bibliothécaire responsable de notre département, Jacques Messier. N'hésitez pas à le consulter.

La collection d'ouvrages en philosophie compte environ 29 000 titres. Chaque année s'y ajoutent quelque 600 titres ; les ouvrages en français étant choisis par la Bibliothèque et ceux en d'autres langues par le Département.

La liste des principaux ouvrages de référence en philosophie se trouve sur un *Guide éclair* destiné aux étudiants de tous les niveaux en philosophie et disponible à l'adresse suivante : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/163-Philosophie>.

## 2. Vous cherchez un périodique ?

Les périodiques ne sont pas classés selon un système de classification mais simplement par ordre alphabétique de titre. Les titres de périodiques sont repérables rapidement sur Atrium-Web dans la recherche limitée par type de documents. Les titres répertoriés couvrent toutes les bibliothèques de l'Université. Atrium vous indique donc dans quelle bibliothèque se trouve le périodique recherché.

Les périodiques imprimés occupent tout le cinquième étage de la BLSH. Celui-ci est divisé en deux sections. Dans l'une, vous trouverez les périodiques de l'année courante, dans l'autre, vous trouverez reliés ou collés, les périodiques des années antérieures. Toutefois depuis l'an 2000, les bibliothèques se sont abonnées à la version électronique de nombreux périodiques. Dans ce cas, ils sont consultables en ligne sur Internet. Il suffit, sur le campus et à partir d'Atrium, de cliquer sur l'hyperlien apparaissant dans la notice bibliographique du périodique et de fournir le mot de passe lorsque requis. À domicile, il faut installer un utilitaire (Proxy) sur votre navigateur pour être reconnu comme appartenant à l'Université de Montréal.

Si, sans connaître la référence, vous cherchez ce que tel auteur a écrit ou ce qui a été écrit sur lui ou sur tout autre sujet, vous devrez utiliser un répertoire bibliographique. Il en existe différents types à la bibliothèque :

A) Les bases de données bibliographiques telles que *Francis* ou *Philosophers' Index*. On les trouve sur le Web.

B) Les répertoires bibliographiques sur papier tels le *Répertoire bibliographique de la philosophie* (qui vous donnera accès aux périodiques et aux livres en consultant l'index des titres ou des auteurs) ou encore la *Bibliographie de la philosophie* (qui signale, avec résumé, les parutions de livres : nouveautés, rééditions ou traductions). Ces répertoires sont situés au deuxième étage de la BLSH.

### 3. Les ouvrages de référence en philosophie

C'est aussi au deuxième étage que vous trouverez les ouvrages de référence pour toutes les disciplines (dictionnaires de mythologie, de philosophie, des langues, etc.) classés selon le système L.C.

Vous pourrez aussi y consulter le bibliothécaire attitré à la théologie, aux sciences des religions et à la philosophie, dont le numéro de téléphone est le 343-6111, poste 2627. Adresse électronique : [jacques.messier@umontreal.ca](mailto:jacques.messier@umontreal.ca).

Voici les principaux ouvrages de référence qui concernent la philosophie. Pour une liste plus complète consultez le *Petit guide de la documentation en philosophie* à l'adresse suivante : <http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/163-Philosophie>.

*Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. (P.U.F.)

Par A. Lalande, revu par la Société française de philosophie (avec rectifications et compléments). 1re édition : 1926. 16e édition : 1988.

*Dictionnaire des philosophes* (P.U.F.) – 2 volumes.

Par Denis Huisman (dir.). 1re édition : 1984, 2e édition : 1993.

*Encyclopédie philosophique universelle* (P.U.F.) – 3 volumes

1re édition : 1990. Vol. 1 : *L'univers philosophique*. Dirigé par A. Jacob.

Tous les articles sont écrits par des spécialistes. 1re partie du volume : Problématiques contemporaines ; 2e partie : Matériaux pour la réflexion.

Vol. 2 : *Les notions philosophiques* ; dictionnaire. Dirigé par S. Auroux. Tous les articles sont écrits par différents spécialistes.

Vol. 3 : *Les oeuvres philosophiques*.

Vol. 4 : *Les textes philosophiques*.

*Routledge Encyclopedia of Philosophy* – 10 volumes

Par Edward Craig. 1re édition : 1998.

La *Routledge Encyclopedia of Philosophy* est également disponible en ligne à l'adresse : [www.rep.routledge.com](http://www.rep.routledge.com)

On peut aussi consulter utilement, dans des ouvrages plus généraux, des articles de fond sur des thèmes du genre « Philosophie », « Ontologie », « Aristote », « Épistémologie », etc.:

*Encyclopædia Universalis* – 27 volumes. 1re édition 1968. Dernière édition : 2002. Aussi disponible en ligne à l'adresse : [www.universalis/edu.com](http://www.universalis/edu.com)

*The NewEncyclopædia Britannica* – 29 volumes.

1re partie : Micropædia.

2e partie : Macropædia. La bibliothèque possède la 15e édition, qui date de 1974 et dont la dernière impression date de 1991. La première édition remonte à 1768. Aussi disponible en ligne à l'adresse : <http://search.eb.com/>

#### **4. Informations complémentaires**

— La BLSH met à la disposition des étudiants de troisième cycle en rédaction de petits bureaux privés, communément appelés « cubicules ».

Étant donné que les cubicules sont en nombre limité, et qu'ils sont fort convoités, il est vivement conseillé aux étudiants qui entreprennent des études supérieures de les réserver longtemps à l'avance. La réservation se fait au comptoir du prêt de la BLSH.

— Les étudiants peuvent avoir accès aux collections des bibliothèques des autres universités montréalaises (UQAM, McGill, Concordia) et québécoises (Laval, Sherbrooke, etc.) grâce à l'indispensable carte de la CREPUQ (Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec). On peut se procurer cette carte au comptoir du prêt de la BLSH. Vous trouverez des informations à ce sujet à l'adresse : [http://www.bib.umontreal.ca/db/ap\\_acces\\_crepuq1c.htm](http://www.bib.umontreal.ca/db/ap_acces_crepuq1c.htm)

— Des formations individuelles ou de groupe peuvent être organisées sur demande pour diverses catégories d'étudiants. De plus, à la demande d'un professeur ou d'un chargé de cours, la

bibliothèque organise sur mesure des activités de formation portant sur les ressources documentaires. Il suffit de contacter le bibliothécaire : [jacques.messier@umontreal.ca](mailto:jacques.messier@umontreal.ca)

— Accès direct au service des bibliothèques de l'Université de Montréal

<http://www.bib.umontreal.ca>

— Accès direct à ATRIUM

Version Web : <http://www-atrium.bib.umontreal.ca:8000/>

Mot de passe : public

— Information sur l'accès hors campus aux ressources électroniques :

<http://www.bib.umontreal.ca/db/FO/proxy01.htm>

# Varia

---

## La Société de philosophie du Québec

La Société de philosophie du Québec (SPQ) rassemble principalement des professeurs, chercheurs et étudiants qui œuvrent en philosophie au Québec, mais aussi des philosophes francophones des autres provinces. Elle tient un colloque annuel dans le cadre duquel sont décernés des prix aux étudiants méritants, et informe régulièrement ses membres des événements qui intéressent la communauté philosophique du Québec par l'intermédiaire d'un site Web régulièrement mis à jour. Les membres de la SPQ reçoivent en outre chaque année les deux numéros de la revue *Philosophiques*, qui est la principale revue de philosophie au Québec. Pour l'année 2010, la cotisation étudiante est de 30 \$ pour un an. La cotisation donne droit aux deux numéros de *Philosophiques* et à une réduction de 15 % sur les achats à la librairie Olivieri. Celles et ceux qui désirent devenir membres de la SPQ peuvent le faire via le site Internet : <http://spq.ugam.ca/> ou s'informer par téléphone (514-987-3000, poste 8204).

## L'Association canadienne de philosophie (ACP)

Tout étudiant inscrit à un programme de philosophie post-secondaire peut devenir membre de l'ACP. L'ACP organise chaque année un congrès dans une université canadienne, dans le cadre du congrès de la Fédération canadienne des sciences humaines (en 2011, le congrès aura lieu à l'Université du Nouveau-Brunswick vers la fin mai ou le début de juin : voir le site Internet pour les dates précises). L'ACP publie également deux bulletins d'information concernant différents aspects de la philosophie au Canada, ainsi que la revue *Dialogue* (quatre numéros par an).

Pour adhérer à cette association, qui comprend environ 900 membres, il faut demander un formulaire d'adhésion au bureau de l'ACP par la poste, par télécopieur ou électroniquement :

Association canadienne de philosophie  
Université Saint-Paul  
223, rue Main  
Ottawa (Ontario) K1S 1C4  
téléphone : (613) 236-1393 (poste 2454)  
télécopieur : (613) 782-3005  
courriel : [acpa@ustpaul.ca](mailto:acpa@ustpaul.ca)  
Site : [www.acpcpa.ca](http://www.acpcpa.ca)

Le formulaire d'adhésion peut être téléchargé à partir du site Web, et l'adhésion par Internet est également accessible. Le bulletin est publié sur le site Web et sera accessible seulement aux membres d'ici quelques mois. Pour l'année 2009, la cotisation étudiante est de 35 \$. Notez que votre cotisation vous donne droit au Bulletin et aux quatre numéros de *Dialogue*.

## Calendrier universitaire du premier cycle

### Automne 2011

Jeudi 1 <sup>er</sup> septembre	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Jeudi 15 septembre	Dernier jour pour modifier un choix de cours
Semaine du 24 octobre	Période d'activités libres
Vendredi 11 novembre	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le bulletin)
Mercredi 7 décembre	Dernier jour de cours
Jeudi 8 décembre	Début des examens
Mercredi 21 décembre	Dernier jour des examens

### Hiver 2012

Jeudi 5 janvier	Premier jour de cours Dernier jour pour passer à un programme non contingenté
Jeudi 19 janvier	Dernier jour pour modifier un choix de cours
Semaine du 5 mars	Période d'activités libres
Vendredi 16 mars	Dernier jour pour abandonner un cours avec frais (mention ABA sur le bulletin)
Vendredi 13 avril	Dernier jour de cours
Lundi 16 avril	Début des examens
Vendredi 27 avril	Dernier jour des examens

## Carte du campus

- |  |  |   |                                      |  |
|--|--|---|--------------------------------------|--|
| 1 520, chemin de la Côte-Sainte-Catherine                  | 8 2550, boul. Édouard-Montpetit                        | 15 Pavillon Claire-McNicoll                               | 22 Pavillon Marelle-Coutu            | 37 Pavillon Liliane-de-Shevert             |
| 2 1420, boulevard Mont-Royal                               | 9 2442, boul. Édouard-Montpetit et annexe              | 16 Pavillon de la Direction des immobilités               | 23 Pavillon Paul-C. Desmarais        | 38 Pavillon Marguerite-d'Youville          |
| 3 Pavillon Marcel-Victor                                   | 10 Pavillon Thérèse-Casgrain                           | 17 Centre des technologies de fabrication en aéronautique | 24 Centre Paul-Godin                 | 39 7077, avenue du Parc                    |
| 4 Pavillon de la Faculté de musique et des sports (CEPSUM) | 11 École Polytechnique                                 | 18 Centrale thermique                                     | 25 Pavillon Samadji-Brodeur          |  |
| 5 Centre d'éducation physique et des sports (CEPSUM)       | 12 Pavillons Pierre-Lacoste et Claudette-McKay-Lacoste | 19 Pavillon René J.-A. Levesque                           | 26 Pavillon Marimilien-Caron         |  |
| 6 2101, boulevard Édouard-Montpetit                        | 13 Pavillon L.-Armand-Bombardier                       | 20 Pavillon Jean-Bertrand                                 | 27 Pavillon Lionel-Groulx            |  |
| 7 Pavillon J.-A. DeSève (Centre étudiant)                  | 14 Pavillon Roger-Gaudry                               | 21 Pavillon Jean-Coutu                                    | 28 5200, rue Jean-Bertrand           |  |
|  |  |   | 29 HEC Montréal – 5255, av. Decelles |  |
|  |  |   |                                      | 30 3333, chemin Queen-Mary                 |
|  |  |   |                                      | 31 374, rue Jean-Bertrand                  |
|  |  |   |                                      | 32 3050, 3064, boulevard Édouard-Montpetit |
|  |  |   |                                      | 33 3052, 3054, boulevard Édouard-Montpetit |
|  |  |   |                                      | 34 2910, boulevard Édouard-Montpetit       |
|  |  |   |                                      | 35 HEC Montréal – Pavillon principal       |
|  |  |   |                                      | 36 Pavillon de la Faculté de l'aménagement |

■ Stationnement pour visiteurs



# Horaire des cours

## Automne 2011

	8h30-11h30	13h00-16h00	16h00-19h00	19h00-22h00
<b>LUNDI</b>	<p>PHI1400 N. <i>Problèmes en éthique</i></p>	<p>PHI1365 F. Bouchard <i>Évolution, pensée et valeurs</i></p> <p>PHI2330 D. Laurier <i>Problèmes de métaphysique</i></p> <p>PHI3005 Y. Gauthier <i>Logique 3</i></p> <p>PHI3820 R. Bodéüs <i>La métaphysique d'Aristote</i></p>		<p>PHI3015 B. Bergo <i>Psychanalyse et philosophie</i></p>
<b>MARDI</b>	<p>PHI3530 N. <i>Le rationalisme moderne</i></p> <p>PHI3660 N. <i>Philosophie du droit</i></p>	<p>PHI1005 N. <i>Logique 1</i></p> <p>PHI2650 J. Grondin <i>Kant : Critique de la raison pure</i></p>	<p>PHI3760 C. Piché <i>Heidegger</i></p>	
<b>MERCREDI</b>		<p>PHI1800 L.-A. Dorion <i>Des présocratiques à Aristote</i></p> <p>PHI2160 Y. Gauthier <i>Philosophie des sciences exactes</i></p> <p>PHI2415 R. Chung <i>Éthique des relations internationales</i></p> <p>PHI3630 D. Laurier <i>Philosophie de l'action</i></p>	<p>PHI3780 I. Macdonald <i>Figures de la philosophie européenne</i></p>	
<b>JEUDI</b>	<p>PHI1860 D. Piché <i>Introduction à la philosophie médiévale</i></p>	<p>PHI2215 B. Bergo <i>Le post-structuralisme en France</i></p>		
<b> VENDREDI</b>	<p>PHI1710 M. Seymour <i>Langage, pensée et connaissance</i></p>	<p>FAS1020 N. <i>Le monde Antique</i></p> <p>PHI2805 R. Bodéüs <i>La République de Platon</i></p>		

## Hiver 2012

	8h30-11h30	13h00-16h00	16h00-19h00	19h00-22h00
<b>LUNDI</b>		PHI1520 J. Grondin <i>Introduction à la métaphysique</i>	PHI3755 B. Bergo <i>La phénoménologie après Husserl</i>	
		PHI3640 Y. Gauthier <i>Hegel</i>		
<b>MARDI</b>	PHI1600 N. <i>Introduction à la philosophie moderne</i>	PHI1430 C. Nadeau <i>Éthique et politique</i>	PHI2430 C. Piché <i>Philosophie pratique de Kant</i>	
	PHI2180 N. <i>Philosophie du langage</i>	PHI3905 J. Grondin <i>Philosophie de la religion</i>		
<b>MERCREDI</b>		PHI1255 N. <i>Introduction à la philosophie de l'art</i>	PHI2255 I. Macdonald <i>Théories esthétiques</i>	
		PHI2320 D. Laurier <i>Philosophie de l'esprit</i>	PHI2406 C. Tappolet <i>Théories éthiques contemporaines</i>	
		PHI2965 A. Ghiglione <i>Le bouddhisme chinois</i>	PHI3685 N. <i>Problèmes d'éthique appliquée</i>	
<b>JEUDI</b>	PHI1130 N. <i>Philosophie des sciences</i>		PHI1205 I. Macdonald <i>Philosophie française contemporaine</i>	
	PHI2425 N. <i>Philosophie politique contemporaine</i>			
	PHI3866 D. Piché <i>Problèmes de philosophie médiévale</i>			
<b> VENDREDI</b>	HI2005 J.-P. Marquis <i>Logique 2</i>	PHI2810 R. Bodéüs <i>Philosophie grecque : Aristote</i>		

## Questionnaire d'appréciation du *Guide*

Afin de nous aider à améliorer le *Guide le l'étudiant*, nous vous demandons de bien vouloir répondre, de façon anonyme, au questionnaire suivant, en inscrivant, dans la case appropriée, le numéro correspondant à votre réponse.

1. Avez-vous lu le *Guide* ?

Oui .....

Non .....

Si vous l'avez lu, pour chacun des énoncés suivants, inscrivez dans la case correspondante :

**4** si vous êtes tout à fait d'accord avec l'énoncé

**3** si vous êtes plutôt d'accord avec l'énoncé

**2** si vous êtes plutôt en désaccord avec l'énoncé

**1** si vous êtes tout à fait en désaccord avec l'énoncé

2. Le *Guide* est un document utile pour les étudiants .....

3. Le *Guide* contient toutes les informations nécessaires à l'étudiant pour le renseigner sur son unité et son programme d'étude .....

4. Les diverses rubriques sont pertinentes .....

5. Les textes du *Guide* sont clairs .....

6. Le *Guide* est bien présenté .....

7. Le *Guide* permet de comprendre la façon dont le programme est articulé et structuré .....

8. Le *Guide* présente de façon précise les objectifs des programmes .....

9. Le *Guide* indique clairement le ou les cheminements suggérés dans le choix de cours .....

10. Les exigences pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont mentionnées explicitement .....

11. Le *Guide* explique clairement les pratiques et le mode de fonctionnement de l'unité .....

12. Le *Guide* indique de façon précise les personnes-ressources, leurs responsabilités et la façon de les rejoindre .....

13. Le *Guide* présente clairement les dates importantes .....